



Visit us at  
[www.sky2net.net](http://www.sky2net.net)

## Un manifeste pour la défense des libertés individuelles

Libération (Casablanca)

ACTUALITÉS

24 Décembre 2007

Publié sur le web le 24 Décembre 2007

By Narjis Rerhaye

### *S'engager contre l'inquisition rampante*

C'est une toute jeune association des ambitions plein la besace et, surtout, portant haut le flambeau des libertés. «Bayt Al Hikma» que préside l'activiste Khadija Rouissi est née l'été dernier, avec les premières chaleurs de juillet. Son objectif est clairement affiché et assumé: s'investir dans le développement durable tout en défendant les libertés individuelles. «On entendait souvent dire que les libertés n'étaient pas une priorité, qu'il y avait plus urgent, comme la pauvreté.

Bayt Al Hikma a choisi d'emblée de se situer sur les deux fronts: la lutte contre la précarité et la défense des libertés individuelles. Annonces Google

L'association s'inscrit dans le développement durable selon une approche de développement intégré. Notre action se situe dans les bidonvilles, auprès des personnes démunies.

Nos actions visent notamment la mise en place de petits projets générateurs de revenus, la formation mais aussi la promotion des droits humains.

Les libertés individuelles constituent un deuxième axe qui vient naturellement se greffer à notre première action», explique Khadija Rouissi, la présidente de Bayt Al Hikma.

Avec l'affaire de Ksar El Kébir -révélatrice d'intolérance, de manipulation et, plus grave encore, de capitulation de l'Etat face à la pression d'une rue en ébullition- tout s'est précipité pour cette jeune association.

Ce qui s'est passé à Ksar El Kébir est en effet dans le coeur du combat de Bayt El Hikma dont les membres se rendent naturellement sur les lieux pour mener l'enquête, témoigner de leur solidarité aux familles des victimes et dire non à la haine, à l'inquisition et à la terreur. «Je suis la mère de toutes ces victimes», avait crié, en direct sur 2M, Khadija Rouissi qui participait à un débat sur cet étrange «nouvel ordre moral» que certains voudraient imposer.

Depuis le procès de ceux de Ksar El Kébir et les sentences qui sont tombées, forcément injustes d'autant que lorsque la politique entre dans le prétoire, la justice en sort, le combat de Bayt Al Hikma a repris de plus belle.

Un manifeste pour la défense des libertés individuelles pour dénoncer des « campagnes de stigmatisation

religieuse, suscitées et relayées par divers groupes intégristes, sites Internet et titres de presse et qui constituent autant d'atteintes graves à un principe fondamental, universellement reconnu : celui des libertés individuelles » circule et les signatures d'adhésion se multiplient. Ici, l'engagement ne souffre la moindre ambiguïté : personne n'a le droit de diaboliser l'Autre sous prétexte que son choix de vie et ses croyances sont différents.

Les auteurs de ce manifeste -Khadija Rouissi, Kamal Lahbib et Ahmed Reda Benchemsi- l'affirment sans détours : « La multiplication de ces campagnes, conjuguée à la passivité des autorités, a fini par installer au Maroc un réel climat de terrorisme intellectuel ». Les exemples foisonnent, du pillage aux émeutes en passant même par le meurtre, et le silence coupable d'une majorité qui préfère sans doute jouer à l'autruche pour des raisons de confort moral donne froid dans le dos. « Un grand nombre d'artistes, créateurs, penseurs, écrivains, journalistes ou simples citoyens aux goûts et choix de vie personnels jugés déviants subissent aujourd'hui du simple fait de l'exercice de leurs libertés individuelles une pression considérable », peut-on lire sur ce manifeste pour la défense des libertés dont les initiateurs comptent organiser une conférence de presse pour expliquer leur démarche.

*«Un climat de haine qui met en danger la paix civile au Maroc»*

Ce document, véritable appel à la tolérance et au respect de la vie privée de l'Autre, signe un sursaut de citoyens qui ont choisi de ne plus se taire et de se battre « contre un climat de haine et d'inquisition qui, à terme, met en danger la paix civile au Maroc ». Les signataires du manifeste se font fort de rappeler que « la religion est un bien commun qui ne doit en aucun cas dresser les Marocains les uns contre les autres » et que parmi les recommandations émises par la Commission vérité marocaine que présidait le défunt Driss Benzekri figure « l'inscription dans la constitution du principe de respect de la vie privée des individus ».

Le manifeste pour la défense des libertés individuelles n'est pas seulement une pétition de principes. Ceux et celles qui y ont adhéré en appellent à l'Etat pour qu'il défende et protège les libertés et ce « en sanctionnant clairement et résolument dans le code pénal toute forme d'incitation à la haine, à la discrimination et à la violence contre les individus en raison de leurs croyances, opinions et choix de vie personnels ».

---

Copyright © 2007 Libération. Droits de reproduction et de diffusion réservés. Distribué par AllAfrica Global Media (allAfrica.com).

---

**[Devenez Forex Trader](#)**

Testez gratuitement notre compte démo. Trading et support en continu

[www.avafx.com/fr/](http://www.avafx.com/fr/)

Annonces Google